ARRITTI

nu 2822h da u 21 di dicembre 2023 à u 3 di ghjennaghju 2024

57a annata
Prezzu 1,60 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Après tant d'années d'efforts et de sacrifices, le peuple corse mérite enfin une éclaircie pour son avenir. C'est le vœu que nous formulons en cette fin d'année 2024. Bon Natale, bon Capu d'Annu, bone feste à tutti ! Da leghje p3.

2024
Espérance de Noël ?

Da leghje ∂inù…

- Épilogue d'un procès sans objet : François Alfonsi est relaxé ! *p.5*
- Tavignanu Vivu, le projet de Centre d'enfouissement remis en cause grâce aux espèces protégées ! *p.3*
- Natale Luciani, raconté par Minicale *p.6-7*

A sunta

1 **Cap'artìculu**
2024. Espérance de Noël ?

2 **E fàvule di Natale Rochiccioli**
U Bambinu è u sumirellu

Accapu di a reddazzione
Sparghje l'amore

3 **Tavignanu Vivu**
Le préfet refuse la dérogation à la destruction d'espèces protégées !

4 **Résidence condamnée à la démolition à Ersa**
Belle mobilisation en soutien à la famille Angeli

5 **Budget 2024**
La Corse exclue d'un dispositif favorable à la spéculation foncière

Épilogue d'un procès sans objet
François Alfonsi est relaxé !

6-7 **Umagiu**
Natale Luciani, raconté par Minicale

Parlement européen, Marocco gate
François Alfonsi demande des comptes à la Commission européenne

8 **Edmond Simeoni, l'homme, le militant**
Cinq ans après, un hommage plein d'émotions

9 **Max Simeoni, u fundatore**
Continuer, c'est créer

10 **Protection de l'enfance**
Joyeux Noël à la petite Wissal !

11-12 **Brexit**
Une catastrophe politique

11-12 **Annunzii legali**

Bon Natale è bon Capu d'Annu à tutti !

Cari amichi lettori, Arritti entre in a so 58a annata ! Ùn vi scurdate di e vostre strenne... un abbunamentu ùn hè solu mezu di tènevi à capu di ciò chì si passa in Corsica, ma dinù di sustene u più vechju settimanale naziunalista, natu l'8 di dicembre di u 1966. Abbunàtevi, leghjite è fate leghje Arritti, ghjè una manera di sustene e nostre lotte, quelle d'eri, d'oghje è di dumane. Bon Natale à tutti è bon Capu d'Annu ! Ci ritruvemu di ghjennaghju ! ■

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

2024
Espérance de Noël ?

Traditionnellement, lors des fêtes de Noël, les regards se tournent avec espérance vers Bethléem et la Palestine. En cette fin d'année 2024, il n'en sera pas de même tant l'actualité de cette contrée est remplie de désespérance. Les massacres succèdent aux massacres, sous les regards d'opinions publiques mondiales qui n'ont jamais été aussi diamétralement opposées. Quel espoir peut-on raisonnablement nourrir pour Gaza ?

L'Ukraine aussi inquiète à nouveau. Alors que les soutiens internationaux tergiversent ou s'essoufflent, Poutine retrouve de sa superbe et parade dans une campagne électorale présidentielle à sens unique où il semble assuré d'un large soutien du peuple russe. Certes, l'hiver impose une trêve météorologique sur le front, mais cela n'empêche pas les tirs de missiles meurtriers et destructeurs d'infrastructures contre l'Ukraine. Et surtout, une guerre diplomatique s'engage en coulisses durant laquelle le Président ukrainien devra s'employer à retrouver un soutien international au niveau le plus haut, avant que ne reprennent les hostilités sur le terrain, une fois l'hiver passé.

Mais, où que l'on se tourne, vers l'Arménie, vers le Moyen Orient, vers l'Argentine, vers l'Afrique, l'horizon s'assombrit.

En Europe, chaque sondage qui sort est le témoin de la dérive du continent européen vers l'extrême-droite. La France n'y échappe pas où le Rassemblement National est désormais la première force politique.

On ne répétera jamais assez combien ce courant politique nous est hostile. Il l'a exprimé sans ambages quand son responsable principal, le député Sébastien Chenu, est venu en Corse il y a deux mois : *« Avec l'autonomie de la Corse, Macron veut déconstruire la nation française »* ; *« on n'est pas favorable à ce que la Corse devienne autonome, avec un statut sur les résidents, avec un bilinguisme »* ; etc. Espérons que les Corses ne donnent plus jamais leurs voix à ces ennemis de la Corse !

Ces vents contraires vont-ils entraver le processus engagé pour l'autonomie de la Corse ? Sur le chemin ouvert par le discours du 28 septembre 2023 d'Emmanuel Macron devant l'Assemblée de Corse, les obstacles sont encore nombreux. L'opposition du Front National trouve un écho dans la droite traditionnelle, particulièrement au Sénat, pour dresser de nouvelles barrières constitutionnelles.

Cependant une échéance a été annoncée, celle du premier semestre 2024. Il faudra beaucoup de travail encore pour que l'espérance qui a commencé ne soit pas déçue. Après tant d'années d'efforts et de sacrifices, le peuple corse mérite enfin une éclaircie pour son avenir.

C'est le vœu que nous formulons en cette fin d'année 2024.

Bon Natale è bon Capu d'Annu ! ■

O chì piacè !

E fàvule di Natale Rochiccioli

U pueta Natale Rochiccioli hà scrittu mondu fole, burle, macagne è tan'altri scritti. Frà i quali ste fàvule magnìfiche, dette « E fàvule di Natale Rochiccioli ».

U Bambinu è u sumirellu

Signore boie è mufrone, issa stòria mi piace à cuntalla, tardi in la nuttata rientronu in la stalla. Anu vistu sùbitu chì da l'intrata à u fondu, a grotta, a so casa, era piena di mondu.
– O Mufrò una verità, ùn mi sbagliu micca, par passà a nuttata quì, issa ghjente ùn hè cusì ricca. Ma forse a mo vista mi sbaglia, o vecu un zitillucciu quì à mezu à a paglia ? Mi pare ancu infritulitu, bisogna à piglianne primura. Tù o Mufrò piàttati chì li fai paura.

U core di u mufrone schiattò. Dipoi quandu un zitellu Hà avutu paura d'un sumirellu ?
Accantu à u bambinu, un omu è una donna inghjinnuchjati. In fondu, trè omi neri cù una curonna in capu innastati. Era affaccatu in la grotta più d'un pastore ; Mufrone avìa intesu dì à unu, *Hè natu u Signore !*
U boie s'era avvicinatu da u bambinellu par scaldallu un pucarellu. Quelle nare suffiàvanu l'aria calda à i pedi chì scalcittàvanu.
Tràiti o Mufrò, mughjò un pastore, tirendu daretu pà a coda u pòvaru Mufrone.
U tintu sumirellu di vèdesi cusì scacciatu, avìa e làcrime à l'ochji tantu era sciaguratu ; u sumere pienghjìa parchì sapìa chì i bambinelli sò i soli à capisce a misèria di i sumirelli.

À ssu mumentu, u capu di u bampinu si vultò versu u sumere cù una pìccula risa d'àgnulu di u cele, quellu sguardu d'amore u capìa ancu u pastore. I sumeri stessi sò animali di u Signore !
Lascèdenu avvicinà à Mufrone chì frimitava di cuntintezza, è puru à u bambinu a fece ancu ellu a so carezza.

D'issa fola di Natale, tiremu una cunclusione attuale. Appena natu Ghjesù dede à l'omu una lezzione d'umilità. Tinendu caru u pòvaru sumere è ne ebbe pietà.

Muralità

À mezu à a vanità di u mondu nostru
Cusì pocu vivu
Omi tinite conti di i vostri sumirelli
Par fà piacè à Dìu. ■

Accapu di a reddazzione

Sparghje l'amore

U filmu *Oppenheimer* esciutu pocu fà ci mostra quantu i Stati-Nazioni si ghjòvenu di l'omi per scatinà a so putenza nant'à l'Umanità. È quantu l'omu ch'hà inventatu a bomba atòmica cridìa cù st'arnese d'apucalisse impone di manera quasi miraculosa, a pace per sempre in u mondu sanu... A seconda guerra mundiale s'hè compia in un scempiu spaventosu cù, in un lampu, omancu 250.000 morti à Hiroshima è à Nagasaki... senza cuntà i morti ghjunti dopu trà i feriti gravamente brusgiati o suffiati, è più tardi quelli iradiati, morti di u càncaru. U nùmaru precisu di e vìttime ùn serà mai cunnisciutu, è ghjè vàriu secondu à u Giappone o à i Stati Uniti. S'hè compia a guerra, ma à chì prezzu umanu ? Fora di sse centunaie di millaie di vìttime, *Little Boy* è *Fat Man* (u nome chì l'americani avìanu datu à e bombe) anu pruvucatu una corsa tremenda à u nucleariu militare, in Russìa, in Auropa, eppò dopu in u mondu sanu. È oghje sempre, u nucleariu militare minaccia senza impedisce guerre è stirpere, in manu à scemi strapazzi ch'ùn ritènenu nunda di e lezziò di a stòria.
Cù a guerra in Ucràinia, s'hè ben vista chì u nucleariu pudìa esse un arnese per fà a guerra, minacciendu a pianetta è ghjuchèndusi di a paura di i pòpuli... È ùn hè ancu à finì. Ci avvicinemu di a notte di Natale, è u mondu soffre in core stessu di i lochi ch'anu vistu nasce, soffre, more è risuscità Cristu. 8000 zitelli sò morti in Gazà, 6200 donne. U bilanciu tremendu di a guerra culandi hè quasi di 19.000 morti ssu 17 di dicembre. 7500 sò dinù smariti, è omancu 50.000 feriti frà i quali numarosi struppiati pè a vita. 1,9 millione di personi sò state spiazzate versu u Sud, vale à dì 85 % di a pupulazione. Un esiliu impostu insuppurtèvule cù cundizioni di vita spaventose per sta corcia ghjente. I bumbardamenti ùn piàntanu, è ùn ci hè più un spaziu induve truvà riposu, senza acqua, senza elettricità, senza robba da manghjà.
Quantu hà da durà torna ssu cunflittu ? A dittatura iraniana chì marturieghja u so pòpulu, core anch'ella appressu à l'arma nuclearia è minaccia à Israela. Israela hè cinta da tutte e parte da pòpuli ch'ùn sunièghjanu ch'à a so sparizione, l'ebrei càmpanu cù a paura permanente di un antru 7 d'ottobre ch'hà fattu quasi 1.300 morti, centinaie di feriti è 200 ostagi (ne fèrmanu circa 140 oghje).
U scempiu di sta guerraccia hè schiattatu in faccia di u guvernu israelianu da u martoriu ssu 15 di dicembre di 3 ostagi chì si pensàvanu infine liberati dopu à dui mesi di martoriu. Cù a so bandera bianca, parlendu in ebreu, anu ludatu i suldati israeliani ch'affaccàvanu. Li anu tiratu à dossu... Sò l'ùltime vìttime israeliane di u 7 d'ottobre 2023, a vindetta trà odiu è paura si sfoca nant'à nucente vìttime. Ssa tragedìa in a tragedìa mostra quant'ella hè inghjusta è pèssima a guerra, è ch'ella ùn pò salvà à nimu a viulenza in risposta. Chè no sìamu cridenti o nò, o ghjente, a sola manera d'impone è mantene a pace in u mondu, ghjè cumpurtassi in « cristianu » cum'ella a dice magnificamente a lingua corsa, vale à dì in tantu chè umanu, sìmbulu di l'amore sparsu trà l'omi 2000 anni fà ind'un stalla.
Bon Natale di pace è d'amore à tutti. ■
Fabiana Giovannini.

Tavignanu Vivu

Le préfet refuse la dérogation à la destruction d'espèces protégées !

En juin dernier, la société Oriente Environnement a fait une demande de dérogation à la destruction d'espèces protégées pour lui permettre d'ouvrir le centre d'enfouissement de déchets ménagers et déchets amiantifères de Ghjuncaghju, dénoncé par le collectif Tavignanu Vivu et de nombreuses associations, ainsi que par de nombreuses personnalités, communes et par les institutions de la Corse, Exécutif et Assemblée.
Le Conseil national de la protection de la nature (CNPN) a émis un avis défavorable le 25 septembre dernier.

Ce vendredi 13 novembre, le préfet a suivi les recommandations du CNPN et a refusé d'accorder une dérogation pour la destruction d'espèces protégées et de leurs habitats. C'est une excellente nouvelle qui remet en cause la poursuite même du projet !
Rappelons que le collectif Tavignanu Vivu a également déposé une pétition devant la Commission des pétitions (PETI) du Parlement européen pour non-respect des directives européennes par l'État français, notamment, justement, la très importante directive Habitat.
La pétition est en cours d'instruction, mais la Commission PETI a demandé à la Commission européenne d'interpeller le gouvernement français sur ces violations de lois européennes*.

L'arrêté préfectoral en date du 29 novembre 2023 rendu public ces derniers jours, rappelle que le projet se situe *« dans un large méandre du fleuve Tavignanu objet d'un site Natura 2000, et qui constitue une composante majeure de la trame verte et bleue de la Corse »*. Il souligne aussi que la demande de dérogation entraîne *« la perturbation de 29 espèces animales protégées et l'altération d'environ 35 hectares d'habitats naturels et la destruction permanente d'environ 18 hectares d'habitats naturels »*, avec *« quatre habitats d'intérêt communautaire dont un prioritaire, couvrant environ 16 ha »* ; que le projet ne comporte *« aucune solution alternative »* alors que *« d'autres secteurs auraient pu être étudiés »* ; qu'il ne présente *« aucune analyse multicritère intégrant les impacts sur la biodiversité pour justifier du choix du projet d'implantation »*. Il rappelle entre autres que *« les orientations nationales visent à restreindre à l'avenir le recours à l'enfouissement »* et que la *« raison impérative (du projet) n'est pas clairement démontrée »*.

> **Une excellente nouvelle qui remet en cause la poursuite même du projet !**

Saluons le travail remarquable du collectif Tavignanu Vivu et de tous ses soutiens, qui ne baissent pas la garde depuis sa création en 2016 et actionnent tous les leviers juridiques possibles pour empêcher ce projet fou.
« C'est une décision extrêmement importante qui remet complètement en cause la possibilité de mener à bien le projet d'Oriente Environnement. Nous avons à nouveau l'espoir de faire annuler la construction de ce centre » a réagi auprès de notre confrère Corse-Matin Pascale Bona du collectif Tavignanu Vivu, *« nous ne lâcherons rien. Cela fait maintenant huit ans que nous nous battons pour faire avorter un projet qui représente une catastrophe environnementale… j'ai l'impression que le vent tourne dans le bon sens »*. ■

**Lire sur notre site : https://arritti.corsica/ambiente/le-combat-se-poursuit-a-leurope/*

www.arritti.corsica

Résidence condamnée à la démolition à Ersa

Belle mobilisation en soutien à la famille Angeli

Après plus de 10 ans de procédure, la famille Angeli a été condamnée par la cour d'appel de Bastia à démolir sa maison située à Ersa, hameau de Poghju, aux motifs suivants : perte de vue, perte d'intimité des plaignants, et non-respect mineur des règles d'urbanisme. En cas de non-application, la famille Angeli sera soumise à une astreinte de 300 euros par jour à compter du 23 janvier 2024.

Face à l'injustice subie par cette famille, une mobilisation était organisée le dimanche 17 décembre à 10h30 sur la place de la Chapelle, hameau de Poghju, à Ersa. Plusieurs centaines de personnes, dont un grand nombre de maires et des élus de toutes tendances politiques, sont venues la soutenir.

La famille Angeli avait reçu toutes les autorisations nécessaires pour la construction de son bien. Le permis de construire a été accordé le 21 septembre 2010 par la mairie, la DDTM* et l'architecte des bâtiments de France, et les travaux ont donc pu débuter le 14 février 2011. Un an plus tard, les requérants ont formulé une demande d'arrêt des travaux au tribunal de grande instance mais ont été déboutés le 23 mai 2012 suite à l'établissement du certificat de conformité des travaux en cours par la DDTM. Le maire a ensuite délivré un certificat de conformité de fin de travaux le 4 octobre 2013. Le permis de construire a cependant été annulé par le tribunal administratif de Bastia le 8 octobre 2013.

Il est important ici de s'attarder sur deux problèmes que ce cas met en exergue. Tout d'abord, il est nécessaire de s'interroger sur le bienfondé de la démolition d'une résidence principale d'un jeune homme exerçant la profession de commercial en Corse, et animant la vie de son village alors que les territoires ruraux dépérissent. Lors du rassemblement, le maire d'Ersa, Thomas Micheli, a d'ailleurs souligné que le village était en perte de population comme de nombreux villages de l'île.

Ensuite, on ne peut que s'alarmer du « deux poids deux mesures » de la justice alors que certaines constructions ou opérations immobilières spéculatives et violant les règles du Padduc n'ont pas fait l'objet de décisions aussi violentes. Pour Femu a Corsica, *« la disproportion entre les manquements formels reprochés et la sanction prononcée est manifeste, d'autant plus qu'il s'agit d'un simple litige de voisinage. Au-delà de ces éléments, le principe de la démolition de biens familiaux à usage de résidences principales appartenant à des Corses pose un problème de fond… Femu a Corsica propose qu'une réflexion de fond soit engagée sur cette question et que des mesures de suspension de la décision de justice prononçant la démolition soient prises ».*

La famille Angeli s'est pourvue en cassation. Arritti lui apporte tout son soutien. ■ **Pauline Boutet-Santelli.**

** Direction départementale des territoires et de la mer*

Budget 2024

La Corse exclue d'un dispositif favorable à la spéculation foncière

La France connait une crise du secteur de la construction liée en grande partie à l'augmentation des taux d'intérêt pour les prêts bancaires. Aussi, dans le budget de l'État 2024, un dispositif prévoit de soutenir ce secteur en encourageant la vente de terrains constructibles. Ce qui, pour la Corse, est l'exact opposé de ses intérêts, puisque cela aurait pour effet d'accélérer la dépossession foncière.

Mais les amendements déposés par nos députés, et repris par le gouvernement pour le vote final du budget à travers la procédure 49-3, ont permis d'exonérer la Corse de cette disposition fiscale.

Cette décision est intéressante à plus d'un titre. La mesure générale adoptée consiste à exonérer de 70 % les droits de mutation perçus lors de la vente d'un terrain. C'est donc un encouragement à la vente du foncier puissant, et le fait que la Corse en soit exonérée est important.

L'autre intérêt est que cette loi des Finances crée *de facto* une « exception corse » et montre donc que le gouvernement admet un traitement différencié de la fiscalité du foncier en Corse. Sans le dire, cela revient à admettre un commencement de statut de résident, en faisant en sorte que certaines lois nationales touchant au foncier ne s'appliquant pas mécaniquement dans l'île.

Ce n'est encore qu'une mesure ponctuelle, mais la Corse échappe à une énième mesure qui aurait un peu plus accéléré la dépossession foncière du peuple corse, et c'est une « première » dans la législation française. ■

F.A

Épilogue d'un procès sans objet

François Alfonsi est relaxé !

Épilogue d'un procès sans objet : François Alfonsi a été relaxé par le tribunal correctionnel ce 13 décembre 2023*.

Le parquet avait requis une peine de prison de 6 mois avec sursis, une amende de 10.000 € et un an d'inéligibilité pour délit de favoritisme lors de l'attribution du marché d'acquisition du bateau qui dessert le hameau isolé de Ghjirulatu à Osani, dont François Alfonsi était alors le maire.

Pourtant, l'entreprise non retenue n'avait pas porté plainte, son offre étant le double de celle de l'entreprise qui a emporté le marché, et donc bien au-dessus de la somme que la commune avait budgétisée (400.000 €). Le parquet reprochait à la commune d'avoir accepté une offre *« non viable »* et *« anormalement basse »*, alors que la navette fonctionne parfaitement et que le service se fait dans les meilleures conditions depuis 5 ans !

Le tribunal a jugé que François Alfonsi avait défendu l'intérêt de sa commune en s'étant entouré de l'expertise nécessaire, un architecte naval, puis une assistance à maîtrise d'ouvrage, pour, *in fine*, au terme de la procédure classique, attribuer tout à fait logiquement le marché à l'offre la moins disante tout en étant techniquement solide. L'entreprise attributaire, poursuivie pour recel de délit de favoritisme, a été elle aussi relaxée.

« Le tribunal a bien compris que François Alfonsi n'a commis aucune infraction. Il a fait tout ce qu'il a pu avec les moyens financiers dont il disposait » a déclaré son avocate, maître Anne-Marie Leandri. *« Le dossier n'avait rien de substantiel et je dois dire que je n'arrive pas encore à comprendre pourquoi il a pu mobiliser à ce point le parquet financier »*, a pour sa part commenté François Alfonsi.

« Le déroulement de l'audience, le contenu des pièces et de ce qui m'était reproché, rien de tout cela ne tenait debout. C'est très sereinement que je me suis présenté devant la justice. Celle-ci a rendu la décision qui est tout à fait conforme à mon attente. » Cette affaire est donc enfin close. Reste qu'il a fallu 5 ans de dépenses judiciaires et de soupçon instillé dans l'opinion publique, avant que l'on se rende compte que ce procès n'avait pas lieu d'être ! ■

** Lire notre article : https://arritti.corsica/sucieta/un-proces-sans-objet/*

Umagiu

Natale Luciani, raconté par Minicale

Originaire d'Èvisa, Minicale est l'un des fondateurs, avec Jean-Paul Poletti et Petru Guelfucci, de Canta u Populu Corsu et l'un des principaux acteurs du riaquistu. Musicien, danseur et ardant défenseur de la langue corse, il est le fondateur de Tutti in piazza ! qui promeut les danses populaires de l'île. Ami de Natale Luciani, Minicale nous brosse un portrait du militant culturel, de ses débuts au sein de Canta u Populu Corsu à la fondation de la Scola di Cantu à Aiacciu.

Vous rencontrez Natale Luciani peu après la fondation de Canta u Populu Corsu. Comment s'est passé la formation du groupe ?

La fondation du groupe s'est faite le 17 juillet 1973. J'ai rencontré Petru Guelfucci, que je ne connaissais pas. On avait passé une journée mémorable avec Petru, Jean-Paul, etc. et on s'était retrouvé sur des bases communes, à la fois la passion que l'on avait pour les chants, comme la *paghjella*, le violon et les choses relatives au répertoire identitaire traditionnel. Suite à cette journée, on a décidé qu'on avait une « croisade » à faire en Corse pour lui rendre son identité. Durant l'année 1975, Natale rentre dans le groupe. Je me rappelle de lui qui chantait des chants révolutionnaires avec sa guitare. Il me paraissait quelqu'un d'assez ouvert, on a très vite sympathisé. On avait les mêmes idées et on considérait qu'on était peu nombreux à défendre notre identité donc quand on partageait ces idées on avait tendance à se serrer les coudes. Maintenant ça parait banal mais à l'époque ce n'était pas rien, c'était rare, et ça occasionnait beaucoup de discussions. Le groupe s'est donc constitué autour de cette idée, l'idée nationale corse et la volonté de défendre l'identité nationale de la Corse aussi bien sur le plan philosophique, que sur le champ de la langue, de la musique ou de la danse.

Canta u Populu Corsu, reste aujourd'hui une véritable référence dans l'histoire de la musique insulaire, quel a été l'apport de Natale au niveau des thématiques abordées ou encore de la musicalité des morceaux ?

Pendant longtemps, le groupe a essentiellement chanté des chansons de Jean-Paul Poletti car il composait depuis un moment. Natale n'a pas composé pendant longtemps, il était ouvert à beaucoup de choses là où les autres étaient fermé comme le fait que la tradition peut évoluer et que l'on peut intégrer de nouveaux instruments comme l'ont fait les Irlandais avec le banjo. Il a commencé à composer après car il estimait que le groupe ne répondait pas assez aux thématiques qu'il voulait aborder comme *« l'armée secrète »* par exemple. Il composait aussi beaucoup de chansons avec des messages pour la jeunesse, parce qu'il était très sensibilisé à ça. Il n'a pas composé parce qu'il était compositeur, il estimait qu'il ne l'était pas, mais parce qu'il y avait une carence. Ça aussi ça répond complétement à sa démarche de militant et il l'a fait brillamment. Les thématiques qu'il abordait particulièrement c'était surtout la jeunesse et la transmission, des thématiques portant aussi sur les sentiments sincères comme la sincérité en amitié par exemple.

Natale Luciani est un peu le symbole du militant idéaliste et sincère, comment peut-on décrire son idéal ? Comment cela apparait dans ses morceaux ?

Cela repose sur des mots comme « générosité » dans la mesure où il avait opéré une prise de conscience d'un problème et il voulait donner la solution. Il pensait *« mon peuple est malade et il faut que je contribue à le sortir de là »*. Pour avoir ces idées il faut une grande forme de sincérité et il faut être solide aussi parce qu'il faut tenir le coup dans des tempêtes. Natale était très solide et déterminé. Il ne lâchait rien et il était très engagé. Il n'était pas intéressé, il ne regardait jamais ce qu'il pourrait gagner. Il s'était complétement donné à sa cause, c'était même un excès de générosité.

Natale Luciani disait que Canta était *« au service du peuple corse et ne sera jamais soumis à aucun parti politique »*. Il décrivait les partis politiques comme restreints alors que le militantisme culturel était voué à être « au-dessus de la mêlée » par sa liberté de discours. Est-ce que le militantisme culturel d'aujourd'hui remplit encore ce rôle ?

Je partage son point de vue. Canta est au service du peuple corse et non au service des partis politiques. C'est une dynamique qui se fait entre le groupe et les gens, c'était une énergie qui s'alimentait avec les gens, qui nous reconnaissaient comme étant eux-mêmes. Je me souviens d'une soirée au *Paris* à Bastia, c'était salle comble. On chantait et les gens montaient sur scène, il y avait un continuum de va et vient entre la scène et la salle de gens qui chantaient, c'est ça Canta u Populu Corsu. La politique peut être pourrie par l'affairisme et le carriérisme et ce n'est pas avec ça qu'on mène des combats d'idéologie. Les partis politiques ne remplissent pas leur rôle à ce niveau-là. Il faut que des gens qui sont des pen-

seurs et qui étudient la société pour son bien-être soient sur les plus hautes branches de la réflexion. Les partis politiques sont en bas, ils s'occupent du pragmatique et de leurs intérêts. Il faudrait que l'on ait une influence sur un courant de pensée dans la société mais ce n'est pas le cas. Aujourd'hui il y a des gens influents dans le milieu culturel mais on ne les entend pas.

La jeunesse avait une place importante dans le militantisme de Natale Luciani. Au début des années 1990 il fonde la Scola di Cantu à Aiacciu pour former des jeunes chanteurs et musiciens. Quelles sont les valeurs et les idées qu'il voulait transmettre à la jeunesse ?

Même si l'on n'en avait pas parlé personnellement, je pourrai dire sans problème qu'il a fait une école pour diffuser des idées basées sur la réappropriation de leur identité. L'esprit de l'école c'est qu'on apprend à chanter mais on apprend aussi à penser. Ce n'était pas un enrôlement, mais apprendre à être libre dans sa pensée. Natale pensait qu'il fallait élever les enfants d'une autre façon, hors des idées jacobines. Le danger c'était, est-ce que le militantisme n'aboutit pas à une rigidité de l'esprit, à un «enfermisme». On lui reprochait beaucoup de vouloir faire des jeunes des militants spartiates et aux ordres, et il s'en défendait en disant qu'il voulait au contraire faire des jeunes des gens libres. Cette idée de liberté de la jeunesse était fondamentale. Il voulait proposer à la jeunesse un militantisme d'émancipation. ■

Propos recueillis par Pauline Boutet-Santelli.

Parlement européen, Marocco gate

François Alfonsi demande des comptes à la Commission européenne

En séance plénière du Parlement européen ce 13 décembre, lors du débat sur le bilan des mesures visant à renforcer la transparence et la responsabilité des institutions européennes un an après l'affaire du Marocco Gate (scandaleuse affaire de corruption révélée en décembre 2022 où le Maroc a été accusé d'avoir cherché à influencer pendant des années les décisions du Parlement européen, notamment pour contrer le soutien au Sahara Occidental, en versant dons et autres cadeaux somptueux…), François Alfonsi a interpellé fermement la Commission européenne sur ce problème démocratique de fond.

«Madame la Commissaire, Ce ne sont pas quelques mesures prises suite au scandale qui méritent vraiment un débat. Il nous faut plutôt parler des faits qui ont été révélés et de leurs conséquences politiques majeures. Le rayonnement international du Parlement européen tient beaucoup au « soft power » démocratique qu'il exerce en étant la caisse de résonance de tous ceux qui combattent les dictatures dans le monde.

Le scandale survenu entame la crédibilité de tout le Parlement, et ce dont notre Parlement a besoin d'une véritable autocritique de nos dysfonctionnements, au sein des Groupes, au sein des commissions concernées.

Et il nous faut aussi parler des corrupteurs ! N'a-t-on rien à dire sur le Qatar ? N'a-t-on rien à dire sur le Maroc ? N'a-t-on rien à dire sur sa colonisation illégale du Sahara occidental qui est à l'origine de ce scandale retentissant ? N'aurait-on pas dû tirer la leçon des condamnations de la Cour de Justice de l'Union européenne dans ce dossier qui implique la complaisance de plusieurs hauts fonctionnaires de la Commission ? Hier nous avons attribué le prix Sakharov aux femmes qui luttent en Iran. Au même moment la presse s'est faite l'écho de manœuvres éhontées autour du prix Sakharov !

Ce n'est pas un débat sur des mesures législatives ou de règlements bureaucratiques qui suffira. Il faudra un débat politique où les responsables et ceux qui les ont nommés dans leurs fonctions, rendent des comptes.» ■

Abbunamentu

Arritti

Pigliu un abbunamentu d'un annu à Arritti per 55 €

❒ Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'Arritti.
❒ Eccu un sustegnu in più di .....€
❒ Primu abbunamentu
❒ Riabbunamentu

Casata, Nome (nom, prénom) : .....
Indirizzu (adresse) : .....
.....
Telèfonu (téléphone) : .....
Mel : .....

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Edmond Simeoni, l'homme, le militant

Cinq ans après, un hommage plein d'émotions

Ce samedi 16 décembre, la salle des conférences de la Citadelle a accueilli l'ensemble des personnes venues à l'hommage en mémoire d'Edmond Simeoni, disparu en 2018. Les membres de Femu a Corsica, sympathisants et proches du docteur Simeoni sont venus en nombre pour assister à l'évènement. Retour sur une soirée poignante.

Citadelle de Bastia, 17h. Tandis que la nuit étend ses bras sur la ville génoise, de grands portraits encadrent l'entrée du musée de Bastia, à l'entrée de la salle de conférence. À l'intérieur, les participants s'affairent pour les derniers préparatifs : au mur, on installe les portraits du docteur Simeoni les uns à côté des autres. Des photographies de moments forts de sa vie : lors de son discours en 1975, marqueur de sa pensée politique ; lors des évènements d'Aleria, dans la cave Delpeille ; en tant qu'élu. Pas seulement des photos du

militant, mais aussi des photos intimes : le père, en photo avec Gilles et Marc ; le frère, souriant à son aîné Max pendant les congrès de l'ARC.

Une centaine de personnes est installée dans la salle pour assister à l'hommage. Les élus, les militants, mais également les amis, les proches.

Marc'Andria Castellani est le chef d'orchestre de cette cérémonie d'hommage. Le passionné d'Histoire nous rappelle, de manière méthodique, chronologique, naturelle, l'histoire de la figure d'Edmond. Une intervention mêlant l'intime à l'analyse historique, présentant au fur et à mesure de la conférence le docteur Simeoni comme un penseur de la Corse de son époque. Critique de la Corse clanique et sous perfusion, il rêve d'un projet politique, symbolisé par le combat pour le travail de la terre en Corse par les Corses. *« Être nationaliste corse à son époque, c'était de la folie, un suicide social ! »*

« On va te crever, Simeoni ! », les chroniques d'Aleria

Les évènements d'Aleria ont été l'acte fondateur de la vie du militant. Marc'Andria Castellani nous en fait un récit vibrant, chronologique, presque minute par minute. *« Lorsque les chars débarquent à Aleria pour déloger les militants, ils arrivent à coup de "on va te crever, Simeoni !" »*. S'ensuit le récit des conséquences, une période suspendue dans le temps. La rédition pour sauver ses camarades ; les interrogations, avec une privation de sommeil constante, qui lui vaudra d'ailleurs un échange hors du commun avec le ministre de l'Intérieur de l'époque (*« M. Simeoni, comment avez-vous fait pour rester sans dormir pendant autant de temps ? - C'est là la différence entre un militant et un fonctionnaire ! »* avait répondu le docteur). Enfin, le fil de l'épée de Damoclès au-dessus de la tête : la menace de la prison à perpétuité, au mieux, ou même de la peine de mort... Puis des mobilisations qui s'ensuivirent, lui permettant d'échapper à ces condamnations pour l'exemple, et de poursuivre son combat.

Clôture de la soirée, *« Il est difficile de parler de son propre père »*

Le président du Conseil exécutif est appelé pour clôturer les interventions de la soirée : *« Il est difficile de parler de son propre père »*. Il évoque la peur de voir son père être condamné à la peine capitale alors qu'il n'est lui-même qu'un enfant. L'émotion est là, les remerciements fusent.

Un dernier mot en point d'honneur de cette émotion : à Christine Colonna, Gilles Simeoni adresse ses dernières pensées pour Yvan, son frère. Quelques minutes suspendues où les larmes en sa mémoire viennent perturber le recueillement silencieux. Car Edmond Simeoni, c'est aussi Yvan Colonna, Alain Ferrandi, Pierre Alessandri. C'est Max, Roland. Mais c'est également les militants actuels, les générations futures. *« On est tous les héritiers de cette action »* restent les paroles à retenir de cette soirée forte en émotions. ■ **Léa Ferrandi.**

Max Simeoni était persuadé que seul un grand parti démocratique permettrait au peuple corse d'arracher sa survie. Au lendemain d'Aleria, avec la dissolution de l'ARC, le peuple est orphelin. Les militants créent alors l'Associu di i Patriotti Corsi. Dans Arritti du 29 janvier 1976, son leader délivre un message qui résonne toujours…

Continuer, c'est créer

par Max Simeoni

EDITION SPECIALE

ARRITTI

NASCITA DI L'A.P.C.

DUMENICA TUTTI IN U CATERAGHJU

EDITORIAL:

CONTINUER C'EST CRÉER !

L'Associu di i Patriotti Corsi est née, l'annonce en a été faite dans une conférence de presse le dimanche 26 janvier au Beau Rivage à Toga, par maître Marcel Bartoli de Bastia, entouré de Jean-Baptiste Bartoli et d'André Fazi du Fiumorbu.

Le Baptême a lieu à la «Clé des Chants» le dimanche suivant 1er février prochain.

Les co-auteurs de cette initiative de lancement sont François Rocchi di Corti, Joseph Fieschi de Prupià, Laurent Ristori et Henri Filippi d'Aiacciu. Tous ont accepté à la demande expresse d'amis autonomistes. Ils l'ont fait avec simplicité. Ils ont dû taire leur modestie pour accepter en militants conscients une mission qui leur paraissait indispensable. Ils ont donc assumé comme on dit. Grâce leur soit rendue.

Ainsi la preuve est faite que l'(ex)-ARC a bien œuvré et qu'elle est un réservoir d'hommes capables. Elle a su assurer dans ce domaine aussi la possibilité de continuer.

Cette création est nécessaire pour ne pas commettre par «omission» une faute grave contre la cause corse. Elle arrive à son heure.

Après Aleria, 5 mois se sont écoulés, et le vide politique de la dissolution de l'ARC n'a pas été comblé. Les troupes et les idées de l'(ex)-ARC n'ont pas pu être récupérées, ni utilisées.

Cela veut dire que de ceux qui existaient, hommes et organisations, aucun ni aucune n'était apte à pouvoir le faire, ni dans les partis classiques, ni dans la famille autonomiste.

Leur analyse, tout simplement, correspondait mieux aux réalités du terrain, et leurs choix tactiques se sont révélés plus exactes. Leur collégialité toute difficile était plus large, plus forte que celle des autres. Dès lors ils purent appliquer le principe de conduite politique suivant lequel il vaut mieux avoir tort tous ensemble, que raison tout seul, parce que tous ensemble on se trompe moins souvent, et lorsqu'on fait une erreur on la rattrape plus aisément. Il n'existe de force politique durable que dans l'organisation collective du groupe, et la collégialité est le meilleur moyen d'assurer la cohésion au-delà des difficultés dues aux caractères des hommes, et des circonstances difficiles. La collégialité de l'ex-ARC a permis aux prix de beaucoup de patience de durer, de travailler, de progresser et de former des hommes. Elle a aussi permis de ne pas freiner le rôle de ceux qui pouvaient avoir des capacités de leaders, issus du groupe et rendant compte sans cesse, et soumis à la même discipline. Elle a domestiqué l'influence personnelle pour la mettre au service du mouvement. En Corse c'est un exploit vue la tendance à l'émiettement et à l'opposition des personnes.

Cette création devra se faire en développant constamment chez les militants et les sympathisants trois qualités:

- L'idéal qui gonfle le cœur et transcende l'être.
- La volonté farouche d'aboutir, la volonté jusqu'au sacrifice. Le combat du Peuple Corse ne peut pas être facile. Si le Peuple Corse devra mériter sa liberté, a plus forte raison ceux qui prétendent lui ouvrir le chemin devront être les premiers à donner l'exemple.
- Mais le cœur et la volonté ne sauraient suffire. Il faut aussi rechercher sans relâche la lucidité froide dans l'analyse constante des données de l'action. Ce qui implique jugement de l'adversaire, de ne jamais le sous-estimer et de bien le connaître, pour bien évaluer le rapport des forces, pour bien choisir les créneaux possibles de l'Action et éviter l'attitude doctrinaire, apanage des faibles ou des imbéciles, de bien calculer le risque pour ne pas compromettre les mouvements qui ne sont que des outils élaborés pour servir la cause, et surtout de savoir en tout et toujours préserver la cause elle-même quoiqu'il arrive aux hommes et à leurs organisations.

À la limite savoir même les sacrifier pour préserver dans la suite les chances de la cause. Mais ce sacrifice ne saurait passer par la confusion, le trouble, l'innocence agressive. Il se doit d'être clair et assumé volontairement. Il doit être le témoignage d'une foi.

Aleria est le type même du sacrifice utile. Qui pourrait nier que ce sont là les caractéristiques essentielles du succès de l'(ex)-ARC? Elles devraient continuer à animer les militants de l'APC.

Mais l'APC si elle devra continuer dans cette voie, devra aussi créer. Il lui faudra tenir compte de la situation nouvelle après Aléria, du préfet Corse, des barbouzes, de la Cour de Sûreté de l'État, bref du contexte répressif qui a trop troublé l'esprit des Corses. Il faudra analyser le devenir des mouvements clandestins, leurs difficultés et leurs limites au moment où Ghjustizia Paolina se met en roue libre, démasquer la provocation à la «guerre civile».

L'APC devra développer la force tranquille du cric mais aussi être capable de changer de vitesse. Le cric est nécessaire pour la sensibilisation, l'explication, l'information, l'éducation et la rééducation des esprits corses. C'est une priorité, une nécessité constante, une action indispensable. C'est une faute irréparable de la négliger.

Comme l'(ex)-ARC, l'APC devra garder sa vocation à rassembler pour le combat prioritaire de la survie du Peuple Corse, les Corses quel que soit leur passé ou leur appartenance du jour. Il sera le lieu du rassemblement maximum populaire et rédempteur par excellence des Corses aliénés.

Il devra comme l'(ex)-ARC faire la démonstration qu'il est capable de déplacer les foules corses mieux que qui que ce soit a pu le faire à ce jour.

L'APC a donc été créé pour continuer. Mais continuer c'est s'adapter, c'est créer ou recréer sans cesse. La fixité immuable, la rigidité complète, n'existent que dans les nécropoles ou les musées c'est-à-dire dans les temples de la mort.

Le Peuple Corse vit. Il n'est que malade.

L'APC est fait pour sa convalescence. L'APC chercher la guérison définitive et solide dans une révolution totale qui consiste à passer du colonialisme actuel dangereux à la reconnaissance du Peuple Corse par le moyen de l'autonomie interne.

L'APC saura avoir la hauteur de vue, le sens et la fierté de sa mission, et les portes de l'avenir ne tarderont plus à s'ouvrir.

J'en ai la conviction profonde au point de devoir freiner la joie qui l'accompagne.

Evviva a Corsica! ■

Protection de l'enfance

Joyeux Noël à la petite Wissal !

Nos lecteurs se souviennent de la mobilisation de diverses associations auprès de la petite Wissal et de sa maman d'adoption. Ces associations sont heureuses de nous faire savoir qu'elle fêtera son premier Noël dans sa famille, entourée de l'amour des siens… Un beau message de Noël !

« Vous vous souvenez de la petite Wissal ? Pour rappel, cette petite fille qui a aujourd'hui 3 ans avait été condamnée dans des conditions contraires à l'intérêt supérieur de l'enfant à rester presqu'un an de trop dans un orphelinat, sa maman d'adoption ayant été jugée inapte sur des erreurs d'évaluation administratives, et le refus de le prendre en compte après que cela lui ait été signalé.

Plusieurs associations s'étaient battues pour qu'elle soit enfin dans les bras de sa maman.

Nous sommes heureux de vous donner de ses nouvelles : depuis 3 mois elle est en Casinca, elle est aimée, elle est choyée, elle est soignée, elle va à l'école, elle a un amoureux et attend impatiemment le Père Noël. Cela, c'est grâce à ces associations qui doivent être citées ici : Avà Basta, C2ARI, Donne è Surelle, EFA2B La Ligue des droits de l'homme et Orphelin'Aide.

C'est aussi grâce à cinq élus corses qu'il faut remercier parce qu'ils et elles se sont personnellement engagés : l'eurodéputé François Alfonsi, Serena Battestini élue à l'Assemblée de Corse, Benoît Bruzi, maire de Viscuvatu, Lætitia Maroccu élue à la ville d'Aiacciu en charge de la protection de l'enfance et le sénateur Paulu-Santu Parigi. Il faut aussi citer trois médecins particulièrement engagés en Corse pour la défense des droits humains : les docteurs Hatem Ballé, Jean-Pascal Muracciole et François Pernin.

Il faut remercier la presse qui nous a permis de sauver cette petite fille : Arritti, RCFM et Corse Net Info.

À l'époque, l'Aide Sociale à l'enfance (ASE) de Corse s'était tellement offusquée que ce combat soit rendu public dans cette presse qu'elle s'était fendue d'un communiqué sur le forum de RCFM pour affirmer en substance que cette affaire ne devait pas être exposée publiquement au prétexte que les informations de ce dossier étaient confidentielles. Mais heureusement que nous avons rendu cela public ! Au point que le juge qui a statué dans cette affaire a affirmé qu'en 30 ans c'était la première fois qu'il voyait le ministère de la Justice revenir sur l'une de ses décisions ! Experte en protection de l'enfance, Michèle Créoff, invitée le 6 décembre à Aiacciu par l'ARS de Corse dans le cadre de l'Agora de la Santé, rappelait que le « secret » ne pouvait constituer une cause susceptible de faire taire les lanceurs et lanceuses d'alerte quand il s'agissait de défendre un enfant… *« On ne peut pas attendre un jugement avant d'agir pour protéger un enfant… Il faut être très prudent sur la notion de secret, il y a une obligation de dénonciation… Il faut accepter de penser autrement, faire un pas de côté pour s'autoriser à agir ».*

Une petite fille épanouïe dans les bras de sa maman !

Malheureusement le cas de la petite Wissal n'est pas le seul où un(e) enfant et des postulants à l'adoption ont dû subir les erreurs des services de l'ASE sans que jamais leur hiérarchie n'intervienne malgré bien des interpellations de notre part. Certaines associations ont d'ailleurs souvent été maltraitées pour justement tenter de soulever les problèmes et dysfonctionnements qui se posent…

Ce qui est absolument anormal.

Les personnels par la faute de qui cette petite fille et sa maman ont tant souffert continuent-ils d'exercer au sein de l'institution ? Une révision des protocoles d'intervention a-t-elle été faite ? Des formations sont-elles envisagées pour remédier aux erreurs de prise en charge ? Des excuses ont-elles été présentées à Wissal et à sa maman ?

Enfin, les services de l'institution qui avaient délibérément menti au sujet de la capacité de cette maman à être mère et au sujet de ses revenus ont-ils pris des nouvelles de l'enfant ?

Que tous ceux qui nous ont soutenus dans cette lutte pour Wissal le sachent : elle va bien et chaque fois qu'il nous sera possible de sauver un enfant, nous continuerons de rendre publiques nos actions.

Nous demandons aux pouvoirs publics, État et ASE, de bien vouloir recevoir des représentants de chacune de nos associations afin que nous leur soumettions les problèmes graves qui ont été portés à notre connaissance dans le domaine de l'enfance et qui parfois relèvent, comme dans l'affaire de la petite Wissal, de violences institutionnelles. Dans l'intérêt des enfants, il nous faut travailler en bonne intelligence et la Collectivité se doit de prendre attache avec les associations qui œuvrent sur le terrain pour approcher la réalité des situations et parfaire la prise en charge.

Pour notre part, nous restons totalement disponibles et ouverts à la discussion pour échanger sur les points à améliorer selon nous dans le fonctionnement des services.

Notre unique objectif est et reste l'intérêt supérieur de l'enfant qui est un principe intangible que tous doivent respecter. » ■

C2ARI, Donne è Surelle, EFA2B et Orphelin'Aide.

Le Brexit

Une catastrophe politique

Au départ il y a un sentiment intuitif : le Brexit est une grosse connerie, surtout pour le Royaume Uni ! Puis les mois passent, les problèmes s'enchainent et la conviction s'enracine : le Brexit est une grosse connerie, surtout pour les Britanniques !

Le raisonnement intuitif tient aux grandes données économiques. Le Royaume Uni, économie développée de 67 millions d'habitants, est entrée avec le Brexit en concurrence avec l'Union européenne, économie elle aussi développée, mais forte de 447 millions d'habitants, six à sept fois plus. Pas besoin d'être un grand expert économique pour comprendre que face à un marché désormais protégé six fois plus grand, donc bénéficiant de la compétitivité de cet effet d'échelle, les exportations britanniques sont handicapées.
Les Brexiters les plus fous, encouragés par le non moins timbré Donald Trump, ont fait miroiter la possibilité d'un marché de substitution, ou au minimum de compensation, aux États-Unis. Quatre années de gouvernance Trump (2016-2020), puis trois années de gouvernance Biden (2020-2023) plus tard, les économistes brexiters ont été douchés : les USA ne leur ont pas ouvert leur marché et il n'y a pas eu avec les États-Unis l'accord de libre-échange tant attendu. Les milliers de kilomètres qui séparent la Grande Bretagne de la côte Ouest des USA interdisent d'oublier que la traversée de la Manche se résume, elle, à quelques dizaines de kilomètres à peine !

Il n'y avait donc pas de plan B pour l'économie britannique : l'Union européenne était, et est restée, son principal marché extérieur. Et les barrières désormais dressées ne peuvent que se retourner contre elle.
Quel que soit le secteur de production le ratio 1 à 6 émanant de la différence de démographie se fait au détriment de l'économie britannique. L'Europe taxe les exportations britanniques ? Il faut que la Grande Bretagne en fasse six fois plus pour rétablir l'équilibre. Certes ce n'est pas une règle universelle et il est des domaines où l'économie outre-Manche fait jeu égal avec l'Europe entière. C'est par exemple le cas de l'économie militaire, ce qui, en ces temps de guerre en Ukraine, n'est pas secondaire pour l'Europe.
Ou encore, sur les biens culturels, la Grande Bretagne, depuis les Beatles et les Rolling Stones, a fait la preuve de sa supériorité. Sauf que le Brexit est passé par là, et que les dommages sont très grands. Ainsi, lors de la réunion de l'Assemblée parlementaire conjointe Royaume Uni/Union européenne qui a rassemblé des élus du Parlement européen et des membres de la Chambre des Communes et de la Chambre des Lords à Londres les lundi 3 et 4 décembre, les problèmes inattendus ont été décortiqués.

Parmi eux la galère des « artistes en tournée ». La force des groupes culturels britanniques est à elle seule supérieure à celle de tous les artistes européens réunis. Mais encore faut-il qu'ils puissent se produire outre-manche pour fortifier leur notoriété et bénéficier de ses retombées économiques. Or si les Rolling Stones ou Sting partent en tournée en Europe, ils ne peuvent se contenter d'une seule date dans un seul pays. Bien souvent ce sont une vingtaine et plus de concerts dans plusieurs pays, étalés sur six ou sept mois. Désormais, chaque artiste, chaque concertiste, chaque maquilleuse, chaque technicien doivent obtenir des visas. Passe encore s'ils sont britanniques : ils bénéficient d'une réciprocité automatique de visas. Mais pour un visa simple il leur faut désormais rentrer en Grande Bretagne après trois mois, durée consentie pour faciliter les déplacements touristiques ou professionnels courts ...

Pensez-y !
Vous pouvez vous abonner en ligne
www.arritti.corsica/abbunamentu

...

(un Congrès, ou une intervention de maintenance sur un équipement industriel, etc.). Au-delà c'est limité à six mois, et il faut un visa «longue durée» moins systématique. Mais l'affaire se complique sérieusement si l'un des musiciens par exemple est jamaïquain: pour lui la cérémonie des visas sera bien plus compliquée et devra être répétée pays par pays, avec des délais variables qui désorganisent commercialisation et logistique. Résultat: la participation d'artistes britanniques aux concerts européens a régressé de 40% depuis le Brexit. Loin des scènes et des médias d'Europe, ces artistes s'éloignent de leur public, perdent en notoriété, et donc en valeur économique.
Et ce n'est pas là le plus absurde. Depuis des décennies les échanges entre écoles françaises et britanniques sont devenus une habitude, et chacun a en souvenir le voyage de classe organisé grâce à un jumelage de communes par exemple. Sauf qu'une classe a trente élèves en moyenne et que tous ne sont pas dotés de passeports. Or celui-ci est obligatoire désormais. D'autre part, il est statistiquement impossible que l'un d'entre eux n'ait pas une nationalité non française, par exemple né à l'étranger d'une mère étrangère désormais remariée en France, ou bien fils de réfugiés ou tout autre raison. Pour lui, la cérémonie des visas rend infernale l'organisation du déplacement de l'ensemble du groupe. Et comme l'exclusion d'une partie de la classe d'un tel déplacement n'est pas pédagogiquement envisageable, les professeurs finissent par renoncer au voyage pédagogique. La chute du nombre des échanges scolaires est ainsi de 80% depuis que le Brexit est en vigueur!

Les conséquences de la destruction de ces «ponts humains» sont incalculables. Elles effacent les solidarités induites par les rencontres, les souvenirs en commun, la joie de la découverte d'un autre pays. Peut-on imaginer orientation politique plus absurde à l'heure où la guerre en Ukraine réactive l'éventualité, comme il y a 70 ans, que Français et Britanniques aient à se serrer les coudes pour affronter la guerre?
Bref, c'est le plus souvent par ses conséquences les plus futiles en apparence, mais si importantes en réalité, que l'on se rend compte de la catastrophe politique que le Brexit va générer pour notre continent. ■ **F.A.**

S'hè spentu Matteu Mattei

S'hè spentu à l'età di 95 anni u 16 di dicembre in Bastia, Matteu Mattei, militente naziunalista, babbu di u nostru amicu Petru Matteu Mattei, presidente di a Corsica Ferries, è di Maria Elena Mattei, militente indipendentista.
Cumerciante in Bastia, Matteu era un militente di l'èpica di l'ARC, chì hè statu dapoi, di tutti l'appuntamenti naziunalisti sin'à a vechjaia. Cù ellu torna, si ne và tutta una generazione di militenti ch'anu campatu mumenti duri di a lotta senza mai sfiatà.
Arritti prisenta e so cunduleanze afflitte à Andrée Mattei, nata Gil, a so sposa, à u so figliolu, a so figliola, i figliulini, tutti i parenti è l'amichi adduluriti.
Ch'ellu riposi in pace. ■

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

AVIS D'INFORMATION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Collectivité de Corse - 22 Cours Grandval - BP 215 - 20187 AIACCIU CEDEX 1 -
Tél : +334.95.20.25.25 - Fax : +334.95.51.66.21.
Courriel : commande.publique@isula.corsica -
Adresse internet : https://www.isula.corsica
Objet du marché : Organisation de séjours éducatifs pour les enfants, confiés ou suivis par la Direction de la protection de l'Enfance de la Collectivité de Corse - Relance lot 1 Organisation de séjours éducatifs sur le territoire de la Corse
Numéro de référence : 2023-DGAS-0394
Date limite de remise des offres : 22/01/2024 à 16h00
Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : https://marchespublics.isula.corsica/
Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/12/2023

Commune d'OSANI
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Nom et adresse de l'organisme acheteur : Commune d'Osani - Mairie - 20147 Osani
Tél. : 04.95.27.30.74 - mairie.osani@gmail.com
2. Objet du marché : Travaux de rehabilitation de trois appontements dans le port de girolata
3. Durée du marché ou délais d'exécution : fixé dans l'Acte d'Engagement
4. Critères d'attribution : l'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.
5. Procédure : Procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du code de la commande publique.
6. Conditions de participation : Le candidat ne devra pas être frappé d'interdiction de soumissionner conformément aux articles L2141-1 à 5 du code de la Commande publique.
7. Date limite de réception des offres : Vendredi 19 janvier 2024 à 12h00
8. Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception de celles-ci.
9. Date d'envoi du présent avis à la publication : Lundi 18 decembre 2023
10. Modalités d'obtention du dossier : Les dossiers de consultation seront téléchargés gratuitement sur le site du profil acheteur : http://www.sitec.corsica
11. Modalités de remise des candidatures et des offres : les offres seront remises obligatoirement par voie dématérialisée sur le site du profil acheteur.
12. Renseignements complémentaires : Obtention de renseignements d'ordre administratif : auprès du maître d'ouvrage figurant au § 1 ci-dessus
Obtention de renseignements d'ordre technique : auprès de CREOCEAN PACA-Corse, 230 avenue de Rome, Valparc, Bâtiment B, 83500 LA SEYNE SUR MER, +334 98 00 25 80, legras@creocean.fr

La Maire, Gisèle PAN COLONNA

ARRITTI ! ABBUNÀTEVI !

HOLDING ERS
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
TRANSFORMÉE EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 360 500 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 2 MONTÉE RASTELLO
20169 BONIFACIO
839 193 364 RCS AJACCIO

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 18 décembre 2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 360 500 euros.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Eric RAGAZZACCI-STEPHANOPOLI.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Président de la Société : Monsieur Éric RAGAZZACCI-STEPHANOPOLI, demeurant à Bonifacio (20169), A Suliata, Route de Santa Manza.

Pour avis, La Gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Le 8 novembre 2023, suivant acte sous seing privé, il a été constitué une société représentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : RADICHE
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : mille euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune.
Siège : Ortu Simonetta, route de Saint-Florent, 20200 Bastia
Objet social : petite et grande restauration, snack, glacier, traiteur, le tout directement ou indirectement, par voie de création de société nouvelles, d'apport de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de prise de participation, de location de tous biens et droits, et plus généralement, toutes opérations annexes, connexes ou complémentaires s'y rattachant, ainsi que toutes opérations civiles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets connexes.
Durée : 99 ans
Président : est nommé président, pour une durée illimitée, Monsieur Jean Dominique GIANNO, né le 8 septembre 1991 à Bastia, de nationalité française, demeurant Villa 2353, Chemin d'Agliani, lieudit Capado, 20600 Bastia
Directeur Général : est nommé directeur général, pour une durée illimitée, Monsieur Dominique, Aldin CONSTANT-CAVALLI, né le 14 août 1994 à Ajaccio, demeurant Ortu Simonetta, Route de St-Florent, 20200 Bastia
Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour unique insertion, Le président

A&J
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 200 EUROS
SIEGE SOCIAL : HLM 21
20131 PIANOTTOLI-CALDARELLO
894 862 010 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Antoine DE ORTOLI de ses fonctions de gérant à compter du 1er juillet 2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, La Gérance

SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS
Marie-Micheline Leandri - Anne-Marie Leandri
Avocats - 1, Avenue Beverini - 20000 AJACCIO
Tél. : 04.95.23.17.51 - Fax : 04.95.23.17.14
leandri.avocats@orange.fr

AVIS
SAS CHEZ GERARD
Société par actions simplifiée
Capital : 8000 euros
Siège social : Boulevard Albert 1er - Square Trottel - 20000 AJACCIO
RCS AJACCIO 480 831 247

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 novembre 2023, il a été pris acte d'étendre l'objet social à la restauration traditionnelle, code APE 5610 A.

BONIFACIO BRICOLAGE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT PADORELLE
20169 BONIFACIO
819 485 590 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 4 décembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :
- d'étendre l'objet social aux activités de la vente d'emballages et de produits d'entretien et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,
- de transférer le siège social du lieudit Padorelle, 20169 Bonifacio, à la ZA Musella, 20169 Bonifacio à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance

LOCATION - GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé à Bastia en date du 07/08/2023, la société SAS ANDREANI au capital social de 100.00 €, dont le siège social est situé TRIANON 20243 Prunelli di Fiumorbu, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 912865920, représentée par M. ANDREANI Gérard,
a confié à titre de location gérance :
à M. ANTONI Lisandru demeurant cours Chiodi 20240 Ghisonaccia, l'exploitation d'un fonds de commerce de débit de boissons situé Trianon, 20243 Prunelli di Fiumorbu immatriculé au RCS sous le numéro 912865920 connu sous l'enseigne « TRIANON » pour une durée de 12 mois à compter du 07/08/2023.

POUR AVIS

Publicità

Vous souhaitez faire paraître votre encart publicitaire dans Arritti, contactez **Ange Giovannini au 06 81 54 73 98** ou par mél **arritti2@wanadoo.fr** - Vous pouvez aussi envoyer un message via notre site internet **www.arritti.corsica**

ARRITTI • Fondateur propriétaire du titre et de la publication de presse : Max Simeoni • Directeur de la publication : François Alfonsi • Rédactrice en chef : Fabiana Giovannini • Gérant de la sarl d'exploitation Prumuzione Nustrale : Marc Battistini • Rédaction : 5 bd de Montera, 20200 Bastia • Tél. 09 65 32 16 90 - Tél./Fax 04 95 31 64 90 • arritti2@wanadoo.fr • Réalisation graphique : Vanina Bellini Cumunicazione 06 23 29 46 63 • Imprimeur : Stamperia Sammarcelli - Biguglia / Bordeaux • www.arritti.corsica • CP 0427C82046 • ISSN 1262

Pensez-y !

Vous pouvez vous abonner en ligne

Vous pouvez vous abonner ou vous ré-abonner à ARRITTI directement sur internet, par carte bancaire (paiement sécurisé) : www.arritti.corsica/abbunamentu

Bien sûr, pour ceux qui ne possède pas de carte bancaire, vous pouvez toujours nous adresser un chèque de 55 € à : ARRITTI, 5, Bd de Montera, 20200 BASTIA.

Pensez-y !

Vous pouvez vous abonner en ligne

www.arritti.corsica/abbunamentu

Attualità, suciale, salute, pulìtica...

U vostru settimanale hè nant'à internet

© Vanina Bellini Cumunicazione

www.arritti.corsica

ARRITTI

Dapoi 1966

settimanale naziunalistu corsu

Chaque semaine, recevez chez vous toute l'actualité de la Corse et d'ailleurs.

S'abonner à ARRITTI, c'est rester en lien avec l'actualité de l'île.
C'est contribuer aux avancées du peuple corse et à promouvoir la liberté d'expression dans un monde où la presse libre se débat dans les difficultés.

Lighjite ARRITTI. Infurmàtevi nant'à analisi nustrale è attualità aurupea ch'ùn si tròvanu nant'à l'altri mèdia.

Abbunamentu

ARRITTI

Pigliu un abbunamentu d'un annu à ARRITTI per 55 €

- ❒ Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'ARRITTI.
- ❒ Eccu un sustegnu in più di .....€
- ❒ Primu abbunamentu
- ❒ Riabbunamentu

Casata, Nome (nom, prénom) : .....

Indirizzu (adresse) : .....

.....

Telèfonu (téléphone) : .....

Mel : .....

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica